

Mandat

Mandat

L'objectif du Groupe de travail sur les identificateurs clients (le « groupe de travail ») est de permettre aux participants de formuler des commentaires sur l'initiative de politique réglementaire et les modifications apportées aux règles concernant la proposition sur le nouvel identificateur client et les autres marqueurs au moment de la saisie des ordres. Les membres du groupe de travail doivent formuler des commentaires indépendamment de tout intérêt personnel ou des intérêts du participant qu'ils représentent et s'efforcer de servir au mieux les intérêts du marché.

Le groupe de travail a pour mandat de formuler, d'ici le 30 septembre 2021, des suggestions à l'intention de la Bourse sur :

- 1) les caractéristiques techniques liées à la mise en œuvre;
- 2) les modifications connexes aux règles.

Composition

Le groupe de travail est composé de représentants des participants de la Bourse et de membres du personnel de la Division de la réglementation choisis par la vice-présidente. La Division souhaite créer un groupe de travail qui compte un maximum de 20 membres, y compris des représentants autorisés de participants canadiens et étrangers. Elle vise aussi à assurer une représentation diversifiée (courtiers institutionnels, courtiers de détail, mainteneurs de marché, fournisseurs de liquidité, négociateurs pour compte, firmes de négociation pour compte propre). Pour devenir membre du groupe de travail, une personne doit être employée par un participant et autorisée à agir en son nom. Un représentant d'un tiers fournisseur de services peut également être admissible, à condition d'avoir été recommandé par un participant. Si le nombre de candidatures reçues dépasse le nombre de places disponibles, la vice-présidente de la Division peut nommer plus de membres pour assurer la composition diversifiée du groupe de travail.

Le groupe de travail sera actif pendant toute la durée du projet, qui devrait s'achever le 31 décembre 2022. Si un membre quitte ses fonctions pendant le projet et n'est pas remplacé par un autre représentant du participant, la vice-présidente de la Division nommera un nouveau membre à même la liste des candidatures reçues.

Fonctionnement

La gestionnaire de projet du Service des systèmes et données de la Division est chargée de coordonner les activités du groupe de travail, y compris la convocation des réunions. Le groupe de travail se réunira aux deux semaines pendant les trois premiers mois, soit de la fin du mois de juillet à septembre 2021 inclusivement. Des réunions mensuelles auront lieu par la suite.